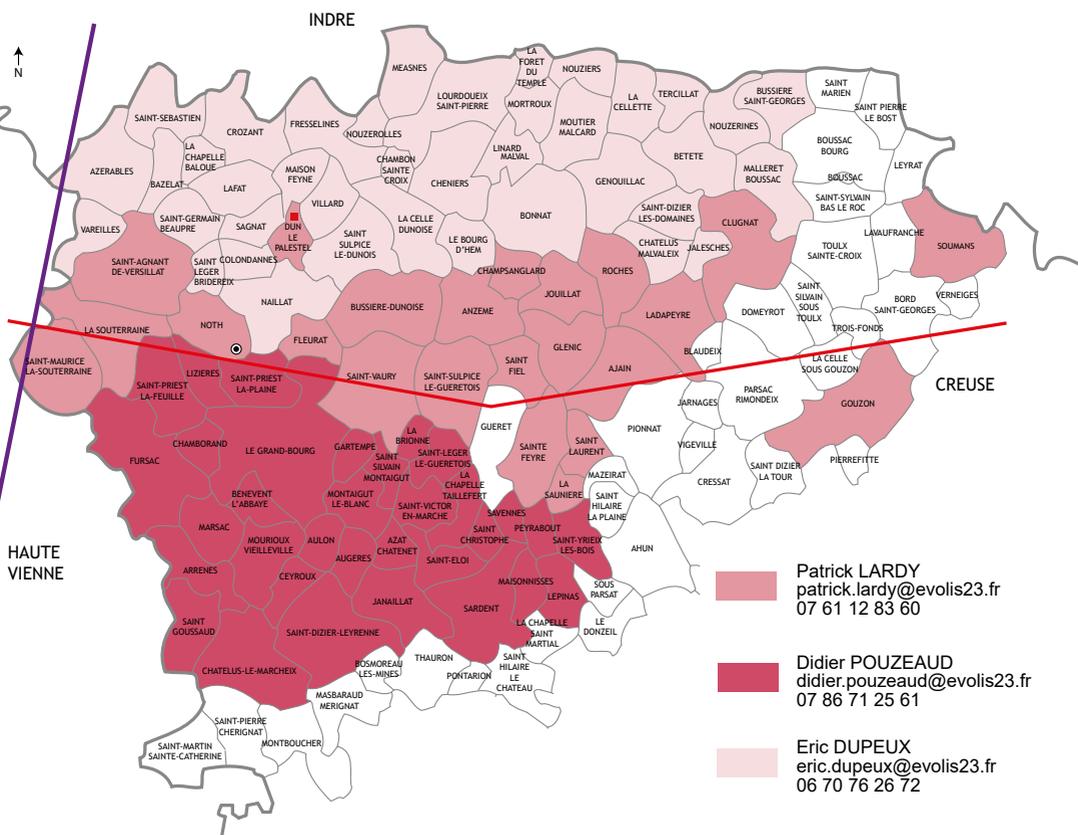




## Vos contacts à Evolis 23

Service Voirie et Aménagement  
 Les Grandes Fougères - 23300 NOTH  
 05 55 89 86 00  
[service.voirie@evolis23.fr](mailto:service.voirie@evolis23.fr)



# Voirie et Aménagement

Une expertise technique au service des communes



Votre syndicat présent à vos côtés  
 pour vous accompagner dans vos projets  
 et aménagements d'espaces publics

[www.evolis23.fr](http://www.evolis23.fr)



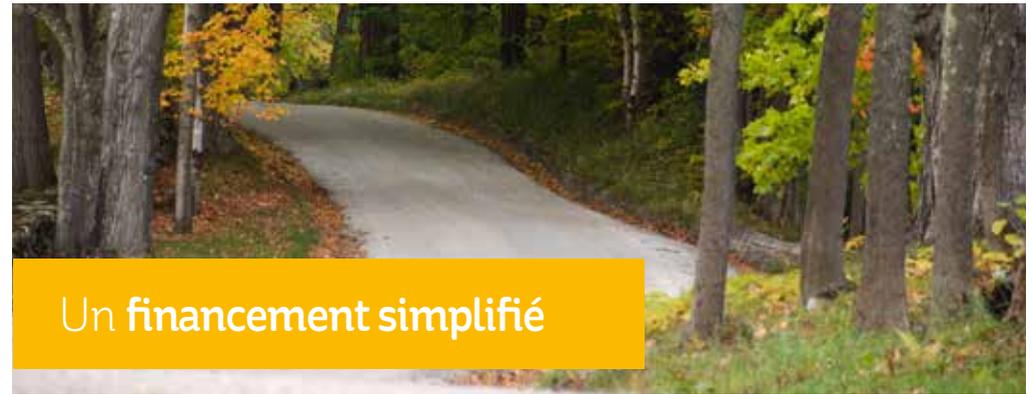


## Pour la **gestion** de votre **voirie**

- Une large carte de **compétences transférables**
- Pour tout ou partie de votre **voirie communale ou rurale**
- Des compétences complémentaires pour l'**aménagement des cimetières ou le remembrement**

## Des **démarches simplifiées** pour la commune

- **Pas de cahier des charges ou de dossier de consultation à établir, pas d'appel d'offres**
  - > Les techniciens d'Evolis 23 définissent avec vous les travaux à réaliser et vous profitez de leur expertise sur l'état des chaussées, les solutions techniques, le tout formalisé dans un devis détaillé
- **Pas de demande de subventions**
  - > Evolis 23 gère pour vous les subventions, de la demande au versement (DETR, etc...)
- **Pas de formalités auprès des concessionnaires réseaux (orange, AEP, etc...)**
  - > Evolis 23 assure les DT, DICT, permissions de voirie, etc...
- **Pas de consultation des banques**
  - > Si vous souhaitez un emprunt pour financer les travaux, Evolis 23 emprunte pour vous et choisit la meilleure offre, selon la durée et la périodicité que vous avez choisies



## Un **financement simplifié**

- Pas d'avance de FCTVA ou de subvention, Evolis 23 ne facture que le **reste à charge, en fin de chantier**
- Pas de gestion d'emprunt

## **Expertise, polyvalence, réactivité**

- Des équipes techniques et des cadres expérimentés ou **experts dans l'ensemble des domaines de la voirie ou des réseaux communaux**
- **30 agents, 10 équipes** pour tous les besoins ou problèmes de la commune en matière de voirie, réseaux, ouvrages d'art.
- **Un service public à disposition pour toutes les urgences** (*un engagement à intervenir dans la journée pour les besoins impératifs (mise en sécurité, dégagement, etc...)*).

